



Procès verbal de la réunion du BFA du 29.01.2022

Présences: Luyckx Jean-Marie
Roland Marcq
Dejonghe Ronny
Van Eetvelde Gerrit
Roels Ignace
Beels Gino
Bernard Samuel
Luckx Gunter
Schallenberg Freddy
Mailleur Daniel
Thierry Goossens

Excusé : LENS Walter

1.0 Mot de bienvenue par J.M Luyckx

J.M Luyckx ouvre la réunion à 13h30 et remercie les délégués présents. Il indique que la réunion de vérification des comptes des différentes sections et disciplines, programmée l'avant-midi, n'a pas donné lieu à des remarques particulières. La trésorière se chargera d'établir le procès-verbal relatif à cette réunion.

2.0 Approbation du PV de la réunion du 4 décembre 2021.

Le PV rédigé en néerlandais par le rapporteur a bien été reçu et a été transmis à Marcq Roland pour traduction. Ce dernier n'a pas encore eu le temps de le traduire. J.M. Luyckx en fait une synthèse rapide pour les membres francophones. Aucune remarque n'est formulée.

3.0 Section Carpe.

Deux candidatures ont été introduites au niveau de la LFPS : celle de Raphael Gierkens (qui a accompagné Mike Mombeek ces dernières années aux C.M et aux sélections) et celle de Madame Corinne Charlier (présidente d'un club carpiste et épouse d'un pêcheur pratiquant la discipline). Une candidature a également été introduite au niveau du CCCV en tant que coach adjoint : il s'agit de celle de William Buddaert.

Après examen des motivations diverses et discussion, le BFA décide de retenir la candidature de Raphael Gierkens et de lui adjoindre William Buddaert, de manière à mettre en place un tandem bilingue, immédiatement opérationnel.

J.M. Luyckx prendra contact avec les intéressés et les informera des décisions. Ils seront convoqués à la prochaine réunion du BFA afin de faire les présentations.



Procès verbal de la réunion du BFA du 29.01.2022

4.0 Championnats de Belgique 2022.

De commun accord, les décisions relatives à toutes les propositions de modifications des modalités des différents championnats sont reportées à la réunion du mois d'avril, afin de permettre un examen par toutes les fédérations et un avis en connaissance de cause.

21 mai 2022: Handipêche: APB-VBL – Etang Le Jonquoy à Fernelmont

28 août 2022: U – M – V : CCCV – Zuidwillemsvaart (Boholt)

4 septembre 2022: Feeder: Sambre et HE : Péronnes

11 septembre 2022: Feeder Interclubs: CCCV : Geistingen

17/18 septembre 2022: Interclubs: FLPC : canal Albert

25 septembre 2022: Individuel et Dames: CCCV : canal Albert - Diepenbeek

En ce qui concerne le championnat "Carpe", il faut attendre les propositions.

Monsieur Gerrit Van Eetvelde signale que le certificat de Monsieur Tim Vervaeet a été rentré et demande à ce que la sanction de suspension soit levée. Monsieur Ronny Dejonghe s'y oppose, arguant du fait que l'absence de Tim Vervaeet est déjà un cas de récidive. Après discussion, le BFA admet que des précédents ont déjà trouvé issue favorable et décide en conséquence de lever la sanction. Toutefois, il est décidé également qu'à partir des championnats 2022, toute absence aux C.B. doit être justifiée de manière probante dans le mois du championnat, sans dérogation possible.

Il est rappelé que tous les canevas d'organisation doivent être disponibles pour le 31 mars.

5.0 Réunion des coaches.

Les seuls coaches présents étant Marcq Roland et Ronny Dejonghe, ce point est reporté à la réunion d'avril.

6.0 CM Interclubs 2022 Ronquières

J.M. Luyckx fait le point sur la situation d'avancement des démarches. Les demandes relatives à la réservation des parcours, à la dérogation aux tailles légales de capture, aux dispenses de permis, à la détention de gobies, etc, ont été introduites et sont en cours de traitement.

Une réunion avec les autorités communales concernées devrait avoir lieu dans le courant de la première quinzaine de février.

Les demandes en matière de matériel (chapiteau, bancs, etc.) ont été introduites également.



Procès verbal de la réunion du BFA du 29.01.2022

Des démarches ont également été entreprises afin de voir si des possibilités de mise à disposition des locaux du plan incliné sont encore envisageables (secrétariat, réunions de capitaines, etc.), ainsi que les possibilités de parking.

J.M. Luyckx est allé discuter avec le responsable "événements" de l'hôtel Van der Valk Nivelles Sud pour le banquet de clôture. Un accord intéressant a pu être dégagé et est présenté aux membres présents. Cet accord concerne tant le prix de la location de la salle (tout un étage avec terrasse) que le prix des repas avec boissons. L'assemblée accepte de confier à J.M. Luyckx le soin de confirmer la réservation.

Enfin, un devis a été demandé relatif à la réalisation des t-shirts et à l'impression de stickers auto-collants pour les vitres arrières de voitures. Les prix sont communiqués aux membres. Après discussion, il est convenu de réaliser les t-shirts et les stickers uniquement en anglais. Pour ce qui concerne les t-shirts, nous attendons le logo définitif (souhaité aux couleurs nationales) avant de passer commande. Les stickers peuvent être commandés de manière à être disponibles dans les meilleurs délais et en tous cas avant les déplacements des délégations à l'étranger.

Dès que certaines informations complémentaires seront disponibles, il faudra prévoir une réunion de coordination.

7.0 Divers

- En ce qui concerne le C.M. Feeder 2023 à Geistingen, Marcq Roland propose de laisser l'entière gestion à la structure qui gère le parcours et de se limiter, en ce qui concerne le BFA, à procurer du soutien à cette structure.
- J.M. Luyckx signale que le projet de budget 2022 a été examiné et approuvé par les présidents des commissions sportives lors de la réunion de vérification des caisses du matin. Ce document sera joint au présent procès-verbal
- L'ordre du jour étant épuisé et plus aucun membre présent n'ayant de point à soumettre à l'assemblée, la séance est levée à 15h35.
